

Rapport moral 2021

Par Alain VILLEZ, Président
des Petits Frères des Pauvres

// Assemblée Général de l'Association des PFP du 18.06.2022//

*La crise toujours la crise,
« le temps d'après » se fait désirer !*

En dépit d'un contexte de crise sanitaire persistant et alors que nous pensions que l'impact de la campagne vaccinale allait nous permettre un retour à une vie quasi normale, la puissance du nouveau variant Omicron nous a confronté à une cinquième vague de pandémie assortie de nouvelles mesures de sécurité sanitaire. Certes, celles-ci se sont révélées moins contraignantes que les précédentes mais suffisantes pour prolonger cet état de crise en début 2022.

Même si nos aînés et nos équipes ont encore eu à souffrir de la pandémie, les activités de notre vie associative ont pu reprendre progressivement et notamment « les vacances » et Noël.

Je me dois toutefois d'évoquer devant vous les trop nombreuses victimes que nous avons déplorées en 2021 et qui feront l'objet de notre temps de mémoire tout à l'heure.

Loin d'être une année blanche, 2021 a permis aux équipes de reprendre pied dans leurs activités grâce à une maîtrise de plus en plus affirmée des outils numériques. Certes, les relations en distanciel n'ont pas la qualité ni la proximité et l'intimité de celles nouées en présentiel mais elles ont permis de sauvegarder l'essentiel. Je souhaite en tout cas vous remercier tous - bénévoles et salariés - pour votre mobilisation sans faille au service des personnes accompagnées et de notre projet associatif.



Au titre des événements marquants de l'année écoulée, j'évoquerai bien sûr la tenue de notre XIIème Congrès. Tant attendu à l'issue d'un troisième report, celui-ci s'est tenu non pas à St Etienne comme prévu initialement, mais en distanciel selon des modalités techniques maîtrisées, acquises progressivement au cours des périodes de confinement. Celles-ci ont permis de conserver aux débats un caractère participatif autorisant une réelle appropriation du concept de « Fraternité militante » qui avait beaucoup interrogé au cours du congrès itinérant déployé en 2019-2020. Chacun a pu vérifier dans sa pratique d'accompagnement combien cette dimension militante pouvait revêtir des formes très concrètes et enrichir nos relations avec les personnes accompagnées par la valorisation de leur parole. A souligner également, le fait d'avoir tenu notre AG en distanciel dans la foulée du congrès. Une continuité qui a soulevé beaucoup de commentaires et nous a incité à repenser différemment nos prochaines AG.

En second lieu, je mentionnerai les séjours de vacances qui ont pu se dérouler dans des conditions particulières et adaptées, mais ont parfaitement satisfait leur objet et les attentes des personnes accompagnées. Le droit aux vacances de nos aînés dans une perspective de sortie de crise sanitaire, doit s'imposer comme un droit fondamental essentiel même pour des personnes atteintes de pathologies invalidantes et de handicap. C'est ainsi que les bienfaits des vacances virtuelles avec les masques numériques ont pu apporter un complément essentiel à notre panoplie de solutions de vacances.

Nos généreux donateurs et testateurs ne s'y sont pas trompés et se sont montrés d'une fidélité à notre cause à toute épreuve. Je veux ici les remercier très sincèrement et très chaleureusement.

Notre volonté affirmée dans notre projet associatif et confirmée par nos orientations stratégiques de recueillir et valoriser la parole de nos aînés a trouvé sa pleine dimension avec la campagne du 1^{er} octobre autour des résultats de notre baromètre de l'isolement. L'accroissement dramatique du nombre de personnes en situation de « mort sociale » qu'il illustre, a été l'occasion de multiplier les prises de parole dans les médias et les interventions devant différents publics sur l'ensemble du territoire. Cette campagne a connu un impact sans précédent au point que les statistiques ont été reprises par nombre d'organismes pour qui ces chiffres ont été un véritable révélateur.



Chaque équipe voire chaque membre de l'association a été invité à relayer dans son cercle partenarial et relationnel les données relatives à notre baromètre. Chaque fois, cette transmission s'accompagne de débats passionnants sur le rôle et la place des personnes âgées dans la société.

Nous enregistrons avec satisfaction que nos actions très concrètes de lutte contre l'isolement sont aujourd'hui reconnues par les grands groupes de protection sociale et collectivités départementales au travers des conférences de financeurs par l'octroi de subventions et la négociation de partenariats. Je souhaite également valoriser le mécénat avec les entreprises privées qui s'est révélé représenter dans le contexte de crise sanitaire une diversification significative de nos ressources. Il nous faut cependant rester vigilant à ce que ces partenariats ne nous engagent pas dans des opérations non conformes à nos convictions éthiques. Le bureau et la délégation générale restent sur ce point très mobilisés.

Nous pouvons également nous réjouir que le lancement de nouvelles EAT suscitent de plus en plus l'intérêt de nos partenaires. Dans ce contexte, il nous faudra clairement repenser la place et le rôle de Monalisa dans les politiques publiques de lutte contre l'isolement qui en dépit des déclarations récurrentes, se révèlent encore très timides et hésitantes sur la désignation du Pilotage de ces politiques.

Forts de l'adoption de nos orientations stratégiques, nous voilà mieux armés pour affronter le temps qui ne peut plus se définir comme un temps d'après crise dans lequel nous basculerions brutalement. Il doit se concevoir comme un temps où il nous faudra apprendre à vivre avec le virus et ses différents variants. Dans cette perspective en demi-teinte, la promulgation de la loi Grand Age et Autonomie maintes fois promises et annoncées, a cette fois complètement disparu des écrans radar et des préoccupations du gouvernement finissant de Jean Castex.

C'est une très vive déception que nous avons eu l'occasion d'exprimer à Brigitte Bourguignon le 1^{er} Octobre en lui remettant notre rapport sur le baromètre de l'isolement.

Conformément aux orientations stratégiques adoptées par votre CA en mai 2020, nous avons également engagé la mise en œuvre de la réforme de l'animation de « notre agir collectif », pour ne pas parler de gouvernance, à ce stade.



Le chantier est important et nous a conduit à revisiter les référentiels des équipes d'action. Celui des EAT au premier chef car vous êtes nombreux à l'avoir demandé et fait des propositions. Vous allez pouvoir prendre connaissance et exprimer votre avis cet après- midi sur la nouvelle version.

Mais aussi celui des AVL dans la continuité de la mission confiée au Cabinet Eliane Conseil dont il nous faut maintenant prendre en compte les analyses et étudier les préconisations.

L'accompagnement vers le logement des personnes en situation de grande précarité demeure une priorité qui ne doit pas cependant occulter la nécessité de procéder à des aménagements significatifs qui ne sont pas tous d'ordre financier. La réflexion sur les Equipes AVL doit être l'occasion de rappeler notre priorité d'action auprès des pauvres, auprès des plus pauvres. Plus que jamais au moment où la pauvreté concerne près de 10 Millions de personnes et que les inégalités sociales ne cessent de se creuser, la lutte contre leur exclusion et leur isolement social doit rester notre combat prioritaire.

Toujours au cours de cette même année, nous nous sommes attelés à la révision du projet des équipes d'accompagnement des malades et en fin de vie (AMFV). Un sujet qui ne devrait pas manquer de s'inviter dans le débat politique avec l'annonce du président Macron fraîchement réélu, de réunir une conférence citoyenne sur l'accompagnement de la fin de vie. Nous ne manquerons pas d'y participer avec la ferme volonté de demander l'engagement d'un plan de développement des soins palliatifs à la hauteur de l'évolution des besoins.

Toutes ces réflexions et ces travaux doivent se développer à l'échelle de l'Ensemble Petits Frères des Pauvres ? C'est à cette échelle que chacune des trois entités doit trouver son positionnement dans le partage des mêmes valeurs et le respect des spécificités de chacun. De ce point de vue, je me félicite d'un retour à des relations pacifiées avec la nouvelle gouvernance de la Fondation. L'Association fidèle à sa mission d'animation s'attachera à promouvoir cet ensemble partageant le même nom pour ne pas dire la marque « les Petits Frères des Pauvres » dans une économie de moyens repensée à l'aune de notre ambition d'une meilleure maîtrise de nos engagements financiers et de notre patrimoine.



Je tiens à remercier très sincèrement les présidents et directeurs de Fraternités régionales de leur effort à satisfaire cet objectif sans pour autant altérer la qualité des actions d'accompagnement. Nous verrons tout à l'heure à l'occasion de l'examen des comptes 2021 que cet engagement et ces efforts portent leur fruit puisque nous avons maintenant la certitude que notre plan de retour à l'équilibre budgétaire respectera l'échéance prévue fin 2023.

Je ne pourrai conclure ce rapport moral sans évoquer la nouveau contexte politique issu des dernières élections présidentielles et législatives.

Nous avons salué la nomination dans le gouvernement de Mme Borne, d'un ministre des Affaires sociales chargé de l'Autonomie qui regroupe à la fois les politiques de lutte contre la Pauvreté et de l'Autonomie concernant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Sans évoquer les aléas sur la configuration du gouvernement à l'issue du 2^{ème} tour des élections législatives, nous voulons voir dans cette nomination la chance de voir s'édifier enfin une cinquième branche de Sécurité Sociale gérée par la CNSA mais dotée des moyens suffisants pour édifier une vraie prestation de compensation des situations de handicap commune aux personnes âgées de plus ou de moins de 60 ans et pour engager une réforme profonde du financement et de la tarification des aides à l'autonomie et des soins dans les Etablissements d'hébergement et à domicile. Toutes ces réformes ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'une loi Grand Age Autonomie qui doit être impérativement inscrite sans tarder à l'agenda parlementaire avec l'espoir qu'elle ne jouera plus les « Arlésiennes ».

La crise sanitaire dont nous ne sommes pas encore vraiment sortis aura contribué à nourrir trois constats :

- Le premier relatif aux effets délétères de l'isolement social sur l'autonomie des personnes les plus fragiles et notamment les personnes âgées.
- Le second relatif au vieillissement de la population qui va nous exposer très prochainement à une augmentation très forte des PA de plus de 75 ans, les plus exposées au risque de perte d'autonomie.



- Le troisième, enfin, relatif à la capacité de mobilisation citoyenne dont ont fait preuve les plus jeunes. Les élans de solidarité spontanée qui se sont manifestés notamment sur notre plateforme bénévolat ont été pour moi une des dimensions les plus positives de cette crise.

Pour conclure je me référerai au philosophe Lévinas qui disait « des vieillards qu'ils vivent dans une attente sans attendu ». Une sorte de confinement qui ne prendrait son terme qu'à la mort.

Face à cette image très dégradée du Grand Age, je voulais simplement vous remercier de tout ce que vous faites pour permettre aux personnes accompagnées de formuler des attendus ou plutôt des désirs et contribuer ainsi à lutter contre l'Agisme ambiant et au changement de regard porté sur nos aînés.

Je vous remercie de votre attention.

Alain VILLEZ
Président